

consacrant des paroles d'éloge et d'encouragement qui aiguillonnent le zèle et engagent à persévérer dans la tâche entreprise.

« Nous saisissons cette occasion pour déclarer une fois de plus à nos sociétaires et aux étrangers que nous serons toujours prêts à répondre en tout temps à l'appel du pays argentin, en lui prêtant notre concours. »

Parmi les manifestations de l'activité de la Croix-Rouge argentine en 1906, il faut relever l'envoi d'importants secours en espèces et en nature adressés au gouvernement chilien à l'occasion des tremblements de terre de Valparaiso et de Santiago de Chili.

AUTRICHE

LA DÉLÉGATION AUTRICHIENNE A LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Dans sa séance du 14 février 1907 le Comité central autrichien a désigné comme représentants de la Croix-Rouge autrichienne à la prochaine conférence de Londres :

Le prince DE DIETRICHSTEIN, rapporteur pour les questions internationales.

Le capitaine de cavalerie VON ARNETH.

Le chevalier VON ROSZKOWSKI, député.

M. le chevalier D^r VON URIEL, médecin en chef d'état major et vice-président du Comité central, se joindra probablement à la délégation et représentera naturellement aussi la Croix-Rouge autrichienne.

LE D^r FRANTZ HECTOR RITTER VON ARNETH

(Nécrologie)

Au mois de janvier dernier est mort à Vienne le D^r Ritter von Arneth, qui a joué un rôle prépondérant au sein de la Croix-Rouge

autrichienne et dont la vivante personnalité ne saurait disparaître sans que nous consacrons quelques courtes lignes à sa mémoire, et sans que nous réitérions à la Société qui l'a perdu nos compliments de sincère condoléance.

Né à Genève en 1818, mais d'origine autrichienne, il fit des études à Vienne, parcourut à deux reprises l'Europe pour étendre ses connaissances médicales, se spécialisa dans la gynécologie à Vienne, fut pendant douze ans médecin de corps de la grande duchesse Hélène Paulowna de Russie, puis rentra dans sa patrie pour y finir ses jours.

Il s'adonna largement aux œuvres philanthropiques. Au sein de la Croix-Rouge autrichienne il fut actif pendant 40 ans. Ayant participé en 1867 à la fondation de la société patriotique auxiliaire, il devint, lors de la transformation de cette dernière en Société autrichienne de la Croix-Rouge, en 1880, membre du comité de celle-ci. C'est en cette qualité qu'il signa la plus grande partie de la correspondance internationale de la Société. La plupart des lettres que nous avons nous-mêmes reçues du Comité de Vienne pendant toutes ces dernières années portent effectivement sa signature. Il prit part aux conférences de Berlin, Carlsruhe, Rome et Vienne.

Sa connaissance des langues, le point de vue strictement objectif auquel il savait se placer, le rendaient extrêmement précieux dans ces assises internationales. En 1868, en véritable apôtre de la Croix-Rouge, il publia une brochure sur l'assistance volontaire, démontrant la nécessité de sa centralisation en Autriche. Pour la conférence de Rome il rédigea un rapport aussi riche qu'intéressant, et présenta à celle de Vienne en 1897 un tableau de l'organisation de la Croix-Rouge en Autriche et de son fonctionnement.

Empêché de lire et d'écrire par la faiblesse de sa vue, il avait trouvé en sa compagne, la fille du général von Hauowitz, une admirable collaboratrice qui partageait toutes ses nobles et généreuses aspirations.

Par son obligeance, son affabilité, sa reconnaissance pour le moindre service rendu, il s'était partout créé d'innombrables amis. En 1906, — il avait déjà atteint l'âge respectable de 88 ans, — le Comité de Vienne le nomma membre d'honneur.

Il ne devait pas porter ce titre longtemps puisque en janvier 1907 la Croix-Rouge autrichienne perdait en lui son vénérable doyen.

Jusqu'au dernier jour, on peut dire, il s'intéressa activement à la Croix-Rouge, puisque dans la séance du Comité du 22 novembre 1906 il exposait encore, secondé par sa merveilleuse mémoire, la part que la Société autrichienne devait prendre à la prochaine conférence de Londres.

BOLIVIE

ADHÉSION A LA CONVENTION DE LA HAYE

La Haye, le 5 avril 1907.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Pour faire suite à ma communication du 6 mars 1907, n° 3809, Direction du Protocole, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la République de *Bolivia* a adhéré, sous la date du 7 février 1907, à la Convention de La Haye pour l'adaptation à la guerre maritime des principes de la Convention de Genève de 1864

Je saisis cette occasion, M. le président, pour vous renouveler l'assurance de ma haute considération.

VAN FETS VAN GOUDRIAAN.

BRÉSIL

ADHÉSION A LA CONVENTION DE LA HAYE

La Haye, le 6 mars 1907.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Pour faire suite à ma communication du 4 octobre 1906, n° 14248, Direction du Protocole, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les *Etats-Unis du Brésil* ont adhéré, sous la date